Steeve Briois (RN) jugé pour «complicité» de «provocation publique à la discrimination» pour avoir recommandé la «priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux» en 2014

13/09/2021 à 17h59



Initialement placé sous le statut de témoin assisté, Steeve Briois a été mis en examen en novembre dernier, avant d'être renvoyé devant un tribunal. En 2014, la Maison des Potes avait porté plainte contre les responsables de la publication du «Guide pratique de l'élu municipal Front national», qui recommandait l'application de la «priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux».

Dans ce document édité plusieurs mois avant les municipales de mars 2014, le FN (devenu RN) exhortait ses futurs élus à réclamer notamment l'application de la «priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux». Dans ce dossier, l'ex-eurodéputée Sophie Montel, qui a depuis quitté le parti frontiste, a également été renvoyée pour «complicité de provocation publique à la discrimination». […]

Le Figaro

Merci à moi